

# Ne touchez pas à l'(Im)perfection

Par

Ismail Serageldin<sup>1</sup>

« La démocratie est la pire forme de gouvernement, à l'exception de toutes les autres que l'on a essayées de temps à autre ».

Winston Churchill,

Discours prononcé à la Chambre des Communes, le 11 novembre 1974.<sup>2</sup>

« Le système actuel de gouvernance d'Internet peut être compliqué, mais il vaut mieux que toute autre alternative que nous pouvons envisager en ce moment ».

Ismail Serageldin

Panel stratégique de l'ICANN sur Internet, le 30 janvier 2014.

## Introduction

Le succès phénoménal d'Internet a poussé certaines voix à remettre en question la façon dont il est gouverné et à se demander qui prend les décisions et qui en profite. Certains pensent que c'est le gouvernement américain qui tire les ficelles en coulisse dans un système qui demeure largement dominé par des entreprises américaines, majoritairement situées à l'intérieur du territoire des Etats-Unis. Les politiques se sont jointes au débat, plusieurs disent simplement que, à cette ère de mondialisation et de multilatéralisme et en ces jours où le pouvoir économique des Etats-Unis est relativement faible par rapport à l'économie mondiale, les autres doivent avoir leur mot à dire au sujet de la gestion d'Internet. S'étant ainsi déclenché, le débat sur la gouvernance a été au cœur des débats lancés lors du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) tenu à Genève en 2003 puis à Tunis en 2005. Un Forum annuel sur la Gouvernance d'Internet (IGF) en a découlé, ayant lieu chaque année dans une partie différente du monde. Ravivées par les controverses politiques sur l'espionnage auquel se sont livrés l'Agence nationale de la Sécurité et le gouvernement américain ainsi que sur l'ingérence croissante dans la vie privée – qui fait partie du contexte en pleine mutation créé par les médias sociaux et même par les services commerciaux fournis via Internet – davantage de voix se sont élevées revendiquant la rupture du « monopole américain » de la gestion d'Internet. A l'approche du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'IGF en 2015, nombre de comités et de panels se sont réunis pour réfléchir sur le fond de ces questions et pour formuler des recommandations concernant la gouvernance d'Internet. Ce document constitue une modeste contribution à un de ces panels distingués, consacrés au rôle prospectif de la Société pour l'Attribution des Noms de Domaine et des Numéros sur Internet (ICANN).

---

<sup>1</sup> Membre du panel stratégique sur le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de la gouvernance d'Internet. La biographie de l'auteur est disponible sur <http://www.serageldin.com/ShortBio.htm>. Le rapport complet est consultable sur le site Web de l'ICANN <https://www.icann.org/en/about/planning/strategic-engagement/governance-ecosystem>. C'est une observation indépendante et ne reflète pas le point de vue officiel de l'ICANN.

<sup>2</sup> Source : [http://wais.stanford.edu/Democracy/democracy\\_DemocracyAndChurchill\(090503\).html](http://wais.stanford.edu/Democracy/democracy_DemocracyAndChurchill(090503).html). (Page consultée le 30.01.2014).

## **L'incroyable succès d'Internet**

Internet est l'une des inventions les plus révolutionnaires de l'histoire de l'humanité. Rares sont les aspects du quotidien qui n'ont pas été touchés ni transformés par son intermédiaire, à commencer par la communication mais également le commerce, les sciences, le réseautage social ou encore la mise des informations mondiales à la portée de tout le monde. Avec le passage du lieu d'interaction avec Internet des ordinateurs traditionnels aux appareils de poche, la magie d'un service permanent, qui rend tout cela possible, est considérée comme acquise par des milliards de personnes.

Pourtant, c'est une réalisation unique en termes d'ingénierie et de gestion. En termes d'ingénierie, à l'exception peut-être des téléphones portables, rien n'a bénéficié d'une conception technique aussi pointue et aussi flexible pour effectuer des opérations d'une ampleur sans précédent. La conception d'Internet, la suite TCP/IP, s'est montrée capable de manipuler davantage de machines, pour gérer le transfert des informations d'un volume beaucoup plus large et à une vitesse beaucoup plus rapide que ne le faisait la conception d'origine. Tous ces milliards de machines et d'appareils possèdent des adresses uniques à leur point d'accès à Internet, et le système permet à n'importe qui n'importe où de se connecter et de recevoir des informations audiovisuelles à la vitesse de la lumière !

Le fait qu'un large groupe de personnes ait effectivement réussi à créer et à lancer ce système unique et à le diriger tout au long de sa croissance explosive est presque incroyable. Mais cela s'est produit, et Internet a fonctionné et fonctionne toujours. Il compte aujourd'hui parmi les moyens de communication les plus fiables. Il nous appartient donc de demander (i) quelles sont les principales caractéristiques d'Internet que nous souhaitons préserver, ces caractéristiques qui servent si bien l'humanité et que personne n'est prêt à les voir compromises ; (ii) comment le système actuel a réussi à les assurer ; et enfin (iii) d'évaluer les avantages et les opportunités de n'importe quel changement proposé dans la gouvernance du système au regard de la mesure dans laquelle il protégera les réalisations actuelles et améliorera l'efficacité des opérations sans compromettre telle ou telle caractéristique de celles que nous apprécions.

## **Les caractéristiques souhaitables du système Internet**

Internet doit ses hautes performances à nombre de caractéristiques-clés, dont les plus remarquables sont la structure unitaire et la neutralité des réseaux. En d'autres termes, Internet est ouvert à la libre circulation et permet le transfert et l'accès à toutes sortes d'informations et de contenus ainsi que leur sauvegarde sur des périphériques de stockage puis leur récupération.

Que cela soit largement réalisé depuis une base, physiquement installée aux Etats-Unis, n'est qu'une coïncidence qui n'avait pas entravé le développement équitable d'Internet, tout en impliquant de nombreux partenaires internationaux, ni la prestation de ses services à tout le monde. Ainsi, quand le projet d'origine a démarré avec Arpanet en 1968, des partenaires non américains y sont rapidement intervenus ; et ce depuis 1972 quand le groupe de travail INWG (International Network Working Group) a été créé et quand un nombre de chercheurs non américains ont coopéré à la mise en œuvre des protocoles expérimentaux TCP/IP d'Internet. Les participants provenaient notamment du Japon, de la Norvège, du Royaume Uni, de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, qui faisaient officiellement partie du programme alors que d'autres participaient aux travaux de recherche de manière indépendante ou à travers le INGW. En effet, le World Wide Web – littéralement la « toile (d'araignée) mondiale – a été développé à l'Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN) en Suisse, et est rapidement devenu un élément fondamental d'Internet. Il est géré par World Wide Web Consortium (W3C), qui travaille conjointement avec d'autres parties de la gouvernance du système Internet à travers ses couches multiples, en vue de préserver et de protéger les caractéristiques souhaitables du système Internet que des milliards de personnes connaissent et en dépendent. **Tout cela peut être imparfait, mais ça fonctionne bien.**

Qu'Internet ait connu un tel essor en dépit de sa brève existence signifie certainement que le système a géré les conflits et les tensions qui émanent de la complexité croissante. Plusieurs acteurs de par le monde sont aujourd'hui impliqués dans le fonctionnement d'Internet. Le défi a consisté à répondre à leurs besoins, tout en continuant à assurer une gestion efficace du service. Ce défi a été relevé par l'expansion du domaine d'Internet (par exemple, le passage à l'expansion IPv6 du domaine de premier niveau) et par l'engagement d'autant de parties prenantes que possible de la manière la plus transparente possible dans la prise de décisions qui a accompagné cette énorme expansion d'Internet.

## Problèmes sur Internet

Le fait que le gouvernement américain utilise son accès aux données pour s'immiscer dans la vie privée des internautes n'est pas dû à la position spéciale de ce dernier par rapport à Internet mais plutôt au comportement inapproprié du gouvernement américain et de ses agents. Ces innombrables enregistrements des communications des Américains et des non-Américains sont, certes, éthiquement douteux, même s'ils se révèlent techniquement légaux. Diviser Internet en plusieurs internets nationaux et régionaux (par exemple Amérique du Nord, Europe, Chine, Amérique Latine, Afrique et Asie) n'empêchera pas le gouvernement chinois d'espionner les Chinois ni le gouvernement français de surveiller les Français. Mais le passage à un tel « Internet Fragmenté » mènera certainement à la balkanisation d'Internet et au développement davantage de difficultés de coordination aux frontières d'échanges entre ces domaines

d'Internet. Au fil du temps, ceci conduira à des problèmes d'interopérabilité et de coordination, plus de complexités sans aucun avantage en termes de protection de la vie privée des internautes.

Cela ne veut pas dire qu'Internet est exempt de problèmes. Il existe de sérieux problèmes aux niveaux de la conduite des gouvernements, la conduite des entreprises du secteur privé ainsi que celle des individus et des groupes.

Parmi les exemples de **la mauvaise conduite des gouvernements** figurent l'interdiction du service, l'espionnage des internautes, la surveillance du contenu des messages et des bases de données accessibles via Internet, la censure du contenu, la poursuite des dissidents politiques qui utilisent Internet pour exprimer leurs opinions, etc.

Parmi les exemples de **la mauvaise conduite des compagnies du secteur privé** figurent les cas traditionnels de monopole et d'oligopole, la violation de la vie privée et le mauvais usage des données acquises lors des transactions avec les clients, voire carrément la fraude ainsi que la négligence pour ne pas avoir sécurisé les données personnelles de leurs clients contre les cyber-attaques.

Parmi les exemples de **la mauvaise conduite des individus ou des groupes d'individus** figurent toutes formes de criminalité et d'abus variant entre pédophilie, fraude, racket, brimades et harcèlement.

Toutes ces conséquences indésirables sont potentiellement présentes dans tout système conçu et ne seront pas évitées par des changements dans la gestion technique d'Internet. Elles existaient avant Internet et continueront à exister dans d'autres domaines tels qu'aux services de poste et au système téléphonique. Elles nécessitent le redressement du comportement du coupable, et non pas le changement de la gestion du système de prestation de services.

Il convient donc de souligner la différence entre : (i) la gestion du véhicule, de la plate-forme ou de l'infrastructure qui permet la prestation de services et (ii) ce que font les gens quand ils utilisent les services en question, c.-à-d. la conduite des gouvernements, des compagnies et des individus. Les règles et les contraintes imposées à ses derniers ne doivent pas entraver le bon fonctionnement de la première.

## Comment Internet est-il géré ?

Il existe un écosystème pour les hôtes d'Internet. Sa gestion implique plusieurs institutions et maints acteurs qui sont en permanente interaction, de différentes façons, pour assurer le bon déroulement et le fonctionnement constant d'Internet. L'ICANN<sup>3</sup> est une partie intégrante de cet écosystème, puisque son succès garantit l'originalité de l'identificateur de chaque appareil et renforce les règles qui lui correspondent en vue d'assurer l'équité et le bon fonctionnement d'Internet. L'ICANN adhère aux principes fondamentaux de fonctionnement pour aider à la préservation de la stabilité opérationnelle d'Internet, pour assurer une vaste représentation de la communauté mondiale des utilisateurs d'Internet et pour promouvoir la concurrence. L'ICANN élabore des politiques adéquates à sa mission à travers des processus destinés à de multiples parties prenantes, selon une approche ascendante, en vue d'aboutir à une décision concertée. Cela n'est pas parfait, mais ça fonctionne assez bien. (On en reparlera plus tard).

« La forme suit la fonction » est peut-être l'aspect-clé à prendre en compte pour comprendre comment Internet est géré. Ce dernier gagne à être défini en termes de création à couches multiples.

Nombre de spécialistes ont considéré l'architecture technique d'Internet en tant que modèle à couches multiples, commençant par une « couche d'infrastructure » en bas – l'autoroute qui permet la circulation des informations – et, juste au-dessus de laquelle, existe une « couche logique » qui comprend les normes et les protocoles du transfert des paquets de données, y compris la suite des protocoles TCP/IP, et de la gestion du système des noms de domaine. La couche d'infrastructure et celle logique forment ensemble la « couche technique ».

---

<sup>3</sup> D'après la définition donnée par Wikipédia (<http://en.wikipedia.org/wiki/ICANN>, page consultée le 31 janvier 2014), l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN, en français, la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet) est une organisation privée à but non lucratif, basée à Los Angeles, en Californie aux Etats-Unis. Elle a été créée le 18 septembre 1998 et constituée en société le 30 septembre 1998 pour assurer nombre de fonctions liées à Internet, préalablement accomplies pour le compte du gouvernement américain par d'autres organisations, notamment l'Internet Assigned Numbers Authority (IANA), que gère actuellement l'ICANN.

L'ICANN est chargée de coordonner les systèmes internationaux d'identificateurs uniques d'Internet et, surtout, d'assurer son fonctionnement stable et sécurisé. Ce travail comprend la coordination des espaces d'adresses IP (IPv4 et IPv6) et l'attribution des blocs d'adresses aux registres Internet régionaux ; et ce pour le maintien de registres d'identificateurs IP et pour la gestion de l'espace des noms de domaine de premier niveau (zone racine du DNS), ce qui comprend le fonctionnement des serveurs de noms racine. De façon concrète, la grande partie de son travail a porté sur le développement des politiques du DNS pour l'internationalisation du système DNS et l'introduction de nouveaux domaines génériques de premier niveau (TLD). L'ICANN assume les travaux de maintenance technique réelle des ensembles d'adresses Internet centrales et registres racine du DSN en vertu du contrat « fonction de l'IANA ».

Le 29 septembre 2006, l'ICANN a signé une nouvelle convention avec le département du Commerce des Etats-Unis (DOC) en vertu de laquelle l'organisation privée s'est orientée vers la gestion complète du système d'identificateurs uniques d'Internet, coordonnés centralement par le modèle multipartite de consultation que l'ICANN représente

La plupart des gens de par le monde interagissent avec Internet au niveau des couches situées au-dessus de celles-ci, à commencer par la « couche du contenu », où les opérations techniques sont plus ou moins tenues pour acquises et où d'autres politiques telles que les droits de la propriété intellectuelle et ceux de la liberté d'expression sont les plus pertinentes.

Les membres distingués du Panel Stratégique de l'ICANN ont, cependant, ajouté :

« Comme les questions de confiance, d'identité et des droits humains sont sous le feu des projecteurs dans la politique d'Internet, nous appuyons l'idée d'une couche supplémentaire : la « couche sociale », qui fournira un outil complémentaire pour identifier et stratifier les institutions compétentes qui ont pour mission de s'occuper du pilotage continu des pratiques, de l'évaluation régulière et du règlement des problèmes des politiques émergentes. [...] cette nouvelle couche traitera des pratiques qui définissent les droits et les principes fondamentaux liés à la « conduite sociale » en ligne ».<sup>4</sup>

Internet est une création à couches multiples comme nous pouvons le constater dans le diagramme suivant :

---

<sup>4</sup> Le panel stratégique de l'ICANN a expressément dit : « Nous offrons cette conceptualisation en vue de susciter les discussions qui portent sur les institutions et les parties prenantes qui doivent être légitimement impliquées dans les questions relatives aux politiques d'Internet ». Voir : Le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de la gouvernance d'Internet, le rapport du panel stratégique (travail en cours).

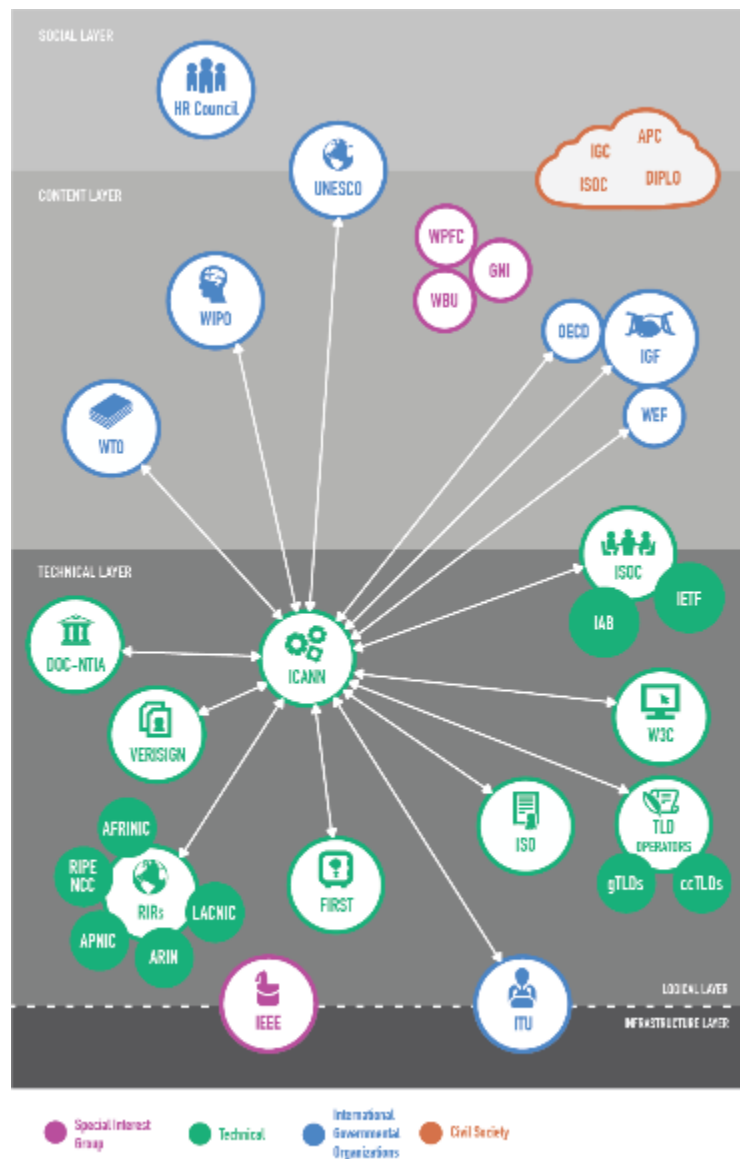


Figure 7: Layered Model of the Internet – Organizations

Au niveau de chaque couche, nombre de grandes institutions jouent des rôles importants et l'ICANN interagit avec chacune d'entre elles. Le diagramme ci-dessus montre cela de façon convaincante, quoiqu'il soit trop simplifié. Toutefois, il importe de souligner que cela ne signifie pas que les activités de ces acteurs se limitent à cette couche-là. En effet, il y a une interaction quotidienne entre l'ICANN et chacune d'entre elles à propos de plusieurs sujets, mais le diagramme se concentre sur les couches où leurs apports sont particulièrement pertinents et efficacement recherchés, tout en étant en mesure de contribuer largement aux débats et discussions dans d'autres couches.

Cette architecture à couches multiples est le cadre structural, mais les idées directrices – qui ont permis à un large éventail de systèmes, d'institutions et de concepteurs de logiciels de coexister et d'interagir sur Internet – sont dues à la philosophie de la conception, qui a maintenu un engagement

inébranlable envers les normes ouvertes, l'interopérabilité parmi tous ces éléments et par-delà toutes les frontières.

Grâce à l'approche multicouche de son architecture, associée aux protocoles des normes ouvertes développés par un consensus rudimentaire, tout le monde peut créer des applications, voire des parties de l'infrastructure d'Internet, avec des attentes raisonnables en matière d'interopérabilité mondiale.

## **Au sujet de l'intendance (fonction rectrice) et de la constitution**

Le système de gouvernance d'Internet implique nombre d'institutions et d'établissements tels que, entre autres, l'ICANN et l'IETF (Internet Engineering Task Force, littéralement traduit en « Détachement d'ingénierie d'Internet ») dont chacun doit traiter avec une multitude de parties concernées qui sont impliquées dans le processus de la prise de décisions ; et ce à travers la tenue de consultations multipartites. Qui sont ces parties prenantes et qui les représente exactement lors de ces consultations ?

La définition des parties prenantes a été donnée dans la déclaration de Tunis en 2005 comme suit :

« La gouvernance d'Internet est l'élaboration et l'application, par les gouvernements, le secteur privé et la société civile, selon leurs rôles respectifs, des principes, des normes, des règles, des procédures de prise de décisions et des programmes communs, qui façonnent l'évolution et l'utilisation d'Internet ».<sup>5</sup>

Cette définition, déjà entérinée par plus de 180 Etats, a été adoptée par les membres du panel auxquels ce document est adressé. Ils ont indiqué qu'elle a clarifié plusieurs questions importantes, y compris celle de la gouvernance d'Internet :

- exige l'implication de tous les types de parties prenantes, même si une forte ambiguïté demeure quant à leurs « rôles respectifs » ;
- couvre, à la fois, la prise de décisions et la mise en œuvre (« l'élaboration et l'application »), qui pourraient comprendre, ou non, des institutions spécialisées ;
- est organisée autour de la production de divers régimes (« principes, normes, règles, procédures de prise de décisions et programmes » qui est la définition classique des régimes internationaux) ; et
- couvre Internet en tant que système (son « évolution ») et le comportement des utilisateurs (« l'utilisation d'Internet »).

---

<sup>5</sup> La gouvernance d'Internet telle qu'exprimée dans l'Agenda de Tunis en 2005 ; elle a été adoptée à l'issue du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI).



Bien qu'on ait reconnu, lors de la suivante rencontre du SMSI+10 et d'autres réunions préalables à la Conférence de plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), qu'il serait possible que les Etats interviennent pour modifier unilatéralement la définition de la gouvernance d'Internet, ce document tente de plaider contre la politisation de la gouvernance d'Internet et contre l'adoption de changements qui mineraient les aspects de consultation, de vitesse et d'ouverture ; ces aspects qui ont fait le succès d'Internet.

Les gouvernements, ainsi que littéralement des millions de personnes et d'institutions, sont impliqués dans la création, le développement, l'exploitation, l'évolution, la normalisation et la promotion de produits, d'applications et de services extrêmement diversifiés sur Internet. Ils utilisent activement des millions de produits et de services qui reposent sur Internet et le World Wide Web pour permettre leur utilisation. Ces acteurs ont différentes motivations, qui ne sont pas toutes alignées.

Il n'y a aucune difficulté à accepter que tous ces acteurs doivent avoir un rôle dans l'élaboration des politiques ; le plus difficile consiste à savoir comment ils doivent être représentés et comment ils doivent participer. Quel que soit le système adopté, il doit être transparent pour tout le monde. De même, les processus de participation et de prise de décisions doivent être saisis par tous. Si l'ICANN assume la responsabilité de la décision finale, il est dans l'obligation de chercher à parvenir à une position consensuelle plutôt qu'à atteindre une décision à travers des mécanismes tels que le vote ; ce qui est plus convenable dans les cas de décisions à somme nulle concernant l'allocation des ressources qui profiteraient à certains aux dépens des autres. Bien que d'aucuns disent que le vote est plus « démocratique », cela n'est pas en fait dû à la communauté, vaste et hétérogène, qui constitue l'écosystème d'Internet. Le vote nécessite que chaque partie prenante soit proprement identifiée et que tous ses membres soient convenablement informés et impliqués dans les processus de sélection et d'élection des représentants, que le mandat des représentants soit appréhendé et que le nombre relatif des représentants ou des votes soit attribué en fonction d'une formule jugée équitable par tous. Cela est quasiment impossible de réaliser, puisque plusieurs participants à l'écosystème d'Internet ont des intérêts multiples et, ainsi, participeront à plus d'un groupe de parties prenantes. Google, par exemple, est une entreprise commerciale, mais il est prestataire de services et également chercheur. Ses employés peuvent avoir des perspectives différentes que celles de ses parties prenantes. Pourtant, l'idée de définir des groupes multipartites implique que chaque groupe de parties prenantes soit distinct en termes d'intérêts et de représentation. Ensuite, se pose un autre problème, celui de définir le représentant de chaque groupe de parties prenantes et la façon par laquelle il sera choisi.

Ainsi, l'écosystème d'Internet, de portée universelle et de caractère transnational, permet à ces participants extrêmement divers de coexister et de collaborer et, même plus, de contribuer à l'énorme croissance d'Internet. Comment ? Ce miracle est réalisé par :

- avoir une forme de gouvernance flexible, où les consultations mènent à un large consensus dans un système transparent de prise de décisions ;
- se concentrer sur les aspects techniques et non pas sur les agendas politiques des participants ; et
- renforcer certains principes d'intendance.

Passons donc à l'intendance et les principes qui sous-tendent les actions des intendants.

## **Intendance : Gouvernance des biens communs pour le bénéfice de tous**

### **L'intendance en tant que concept-clé**

L'ICANN et les autres responsables de la gouvernance d'Internet, de ses opérations et de son évolution, se sont en fait considérés comme intendants de l'Internet et non pas comme des représentants d'intérêts particuliers. L'intendance<sup>6</sup> est la morale qui intègre la planification et la gestion réfléchies des ressources qui sont communément partagées par plusieurs parties, dont les actions peuvent avoir des incidences sur ces ressources. Cette morale doit être renforcée par l'ensemble de la communauté des participants et des utilisateurs, tout en adhérant à certains principes ou codes de conduite en ce qui concerne ces ressources communes. C'est ce qui se passe maintenant. Internet est géré par un groupe d'intendants, conformément à un nombre de principes qui sont devenus bien connus et largement acceptés par les participants à l'écosystème d'Internet. Nous pouvons déterminer nombre de ces principes comme suit.

### **Principes de la Gouvernance d'Internet**

- Maintenir les caractéristiques responsables du succès d'Internet (accès libre, simplicité, interopérabilité, neutralité des réseaux, etc.) et leur donner la priorité sur toute autre considération ;
- permettre la participation de tous dans le cadre d'un système transparent de réciprocité et s'assurer que cette ouverture et cette réciprocité sont respectées ;
- permettre le développement et l'adoption de nouvelles caractéristiques jugées souhaitables, à travers un processus de consultation transparent et inclusif ; et
- adopter la subsidiarité, on entend par là que les décisions qui influent une couche d'Internet doivent être prises dans la mesure du possible à l'intérieur de cette couche et aussi près que possible de là où se situe le problème, tout en impliquant les participants compétents sur un pied d'égalité.

---

<sup>6</sup> Voir aussi la définition de la norme internationale ISO 20121 – Système de gestion durable des événements – Exigences et lignes directrices pour son utilisation ; article 3.20 : « La responsabilité en matière de développement durable, partagée par tous ceux dont les actions ont une incidence sur les performances environnementales, l'activité économique et le progrès social, reflétée à la fois par une valeur et par la pratique d'individus, d'organisations, de communautés et d'autorités compétentes ».

Dans les cas des problèmes centrés sur l'utilisateur, en particulier, les solutions doivent être élaborées aussi près que possible de ce dernier.

Les décisions de l'ICANN s'intéressent à la coordination centrale du système des noms de domaine (DNS), du système d'attribution des adresses des protocoles Internet (IP) et des paramètres des protocoles IETF. Aux fins de la subsidiarité, la «politique» de l'ICANN signifie la suppression ou la réduction de l'arbitraire éventuel (ou la perception de celui-ci) dans ses travaux relatifs au DNS.

## **Couplage lâche entre force et flexibilité**

Adopter un « couplage lâche », ce qui signifie que les interactions entre les éléments de l'écosystème de la gouvernance d'Internet échangent des informations pertinentes pour s'assurer qu'une attention prioritaire sera portée à l'impact potentiel de la décision de quelqu'un sur les travaux des autres, mais sans tenir compte des exigences strictes d'un système de coordination bureaucratique qu'on pourrait appeler « couplage étroit ». Bien que certains puissent considérer que le couplage lâche engendre une complexité, celui-ci sert à mieux encadrer la réponse à la complexité et l'adaptation aux changements. Cela signifie que ceux qui adoptent le couplage étroit comme un moyen d'obtenir de l'efficacité adoptent également la fragilité du système qui aurait beaucoup mieux profité de la flexibilité qu'apporte le couplage lâche. La force et la flexibilité sont des caractéristiques fondamentales du système Internet.

## **Plus de mondialisation pour l'ICANN et ses opérations**

Alors que personne ne peut contester ces aspects de la gouvernance d'Internet, un sentiment d'inquiétude prédomine chez de nombreuses personnes vis-à-vis de la prépondérance historique et apparente des Etats-Unis dans le fonctionnement et la gestion d'Internet. Nous avons tenté de faire valoir que diviser Internet verticalement vient à l'encontre de sa structure à couches multiples et que le diviser géographiquement mènera à sa balkanisation et accroîtra les problèmes de coordination et d'interopérabilité au fil du temps, sans aucun avantage en termes de performance.

Néanmoins, il y a des choses à faire pour stimuler la mondialisation de l'ICANN et de ses opérations.

Premièrement, il importe de se rappeler que, bien que l'ICANN soit une institution américaine, elle travaille à travers le registre Internet régional (RIR, de l'anglais Regional Internet Registry) pour l'administration des adresses IP et à travers les opérateurs de domaines de premier niveau pour la gestion des noms de domaine. Ses fonctions reposent sur un consensus formulé par la consultation de toutes les parties prenantes ou des participants, conformément aux principes énoncés ci-dessus.

Deuxièmement, l'ICANN a échangé des courriers d' « Affirmation d'Engagements » avec le gouvernement américain, et il convient peut-être de faire la même chose avec d'autres entités et probablement avec d'autres gouvernements aussi.

Troisièmement, dans ses contrats avec d'autres entités, il peut s'avérer opportun d'ajouter des clauses en matière d'arbitrage international faisant référence au règlement de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), établi sous l'égide des Nations Unies et accepté par les Etats-Unis.

## **Conclusions**

Dans cette brève présentation couvrant un immense champ – qui est mieux couvert par le rapport technique du panel en question – nous avons essayé de faire valoir, tel qu'énoncé dans l'épigraphe placé en tête de ce document, que le système actuel peut ne pas être parfait mais il fonctionne bien, et qu'aucune alternative n'entraîne des améliorations concrètes et tangibles par rapport au système actuel adopté par l'ICANN dans la gouvernance d'Internet ou de l'une de ses parties constituantes.

Il importe de reconnaître que cela ne signifie pas maintenir cette position pour toujours. Il nous appartient d'évaluer cette situation en permanence. Mais nous ne devons pas permettre la politisation des fonctions techniques d'Internet ni leur bureaucratisation, par souci du « politiquement correct » réclamant une meilleure représentation politique des gouvernements. Les intendants actuels d'Internet ont fait un excellent travail et devraient être autorisés à poursuivre leur succès. En effet, toute l'humanité en tirera avantage.